

## ASSEMBLEE DU 4 décembre 2017 à 18 h.30

M.Gérard Beuchat, Président ouvre la séance à 18 h.30.

### Appel

77 membres ont été convoqués, 61 membres sont présents, le quorum est atteint. 9 excusés.

### Nouveaux membres

2 nouveaux membres sont assermentés : il s'agit de :  
M. Andreas Bée et de Mme Chiavegato Katia

### Procès-verbal

Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité.  
M. Formica demande de changer le mot : extension de la salle Arlequin par : liaison avec la Salle Arlequin.  
Modification effectuée manuellement avec acceptation de M. Formica.

### Communications de la Municipalité

M Wyss : OFROU, M. le Syndic donne des informations sur les projets du contournement de Lausanne ainsi que diverses modifications des autoroutes, création d'échangeurs : prévision de fin de travaux: 2030. Ouverture de la bande d'arrêt d'urgence entre Crissier et Cossonay, jusqu'à Sullens, début des travaux avril 2018, mise en service en principe juin-juillet 2019.

Projet 10/400 : immeubles au centre du village, suivi avec une commission et le BAMO. 37 appels d'offres. Marché public ouvert le 9.11.2017 clôt le 22.12.2017. Séance de la Commission en janvier 2018, obtention de 80% des devis, cela permettra de venir devant le Conseil pour la demande d'un crédit d'investissement. Cette procédure devrait se faire en mars 2018. Durée des travaux env. 1 à 1 ½ année. Entrée des premiers locataires décembre 2019, voire janvier 2020.

Encouragement aux énergies renouvelables :  
Suppression de la subvention pour les appareils ménagers qui était de Fr. 200.-.  
Plafond : Fr. 3'500.- pour isolation thermique par bâtiment.

Mme Marendaz : changement de la canalisation entre la ferme Gorgerat et le ch. du Longet terminé.

Mise en place de mouchards en 2015 : 25% de pertes, 2017 : 15% env.

AIEV : STEP assez dimensionnée. Contrôle régulier de l'eau dans la Venoge: résultats bons.

Bus : subvention Fr. 200.-, cartes annuelles, 30 cartes vendues, report de la subvention en 2018.

M. Berthoud: diverses expertises, manque de drainage complet sur la façade Est du bâtiment. Conserver le volume, ainsi que son aspect (patrimoine du village). Crèche : Contrôle par AJERCO. Appartement pour le tenancier 4  $\frac{1}{2}$  pièces, répartition divers des volumes. Terrasse végétalisée, restaurant multi fonctions, dynamisé par divers aménagements.

Trouver un tenancier.

Présentation au Conseil et habitants de Mex pour acceptation.

Mars : soumission du projet au C.G avec demande de crédit.

Travaux : été 2018 - achèvement 2019.

**Préavis 3/2017**  
**Crédit complémentaire au budget de fonctionnement pour l'année 2017**

Commission gestion-finances

Mme Lucette Walther, rapporteur, lit le rapport de la commission du 20 novembre 2017

Mise en votation du préavis no 3/2017

Oui : 58      Non : 0      Abstention : 1

**Préavis 4/2017**  
**Budget 2018**

Commission gestion-finances M. Roger Pauli rapporteur, lit le rapport de la commission du 23 novembre 2017

Mise en discussion :

M. Girard pose les questions suivantes :

- Frais divers et honoraires augmentés
- Transport : bus vide
- Impôts augmentés par des personnes morales
- Augmentation des frais du bâtiment du collège

M. le Syndic répond à toutes ses questions.

M. Girard est satisfait des explications données.

M. Clément : diminution de l'électricité du bâtiment Record Rosset.

M. Wyss : effectivement installation de panneaux photovoltaïques, utilisation de notre propre électricité

M. Peguiron : achat d'un tracteur Fr. 20'000.-.

M. Wyss répond à M. Peguiron, qu'avec les différents téléphones qu'ils ont eus à ce propos, il est parfaitement au courant qu'il ne s'agit pas d'un tracteur, mais d'une tractopelle-chargeuse. Cet achat a été fait pour que les employés communaux soient autonomes.

Mise en votation du préavis no 4/2017

Oui : à l'unanimité Non : 0 Abstention : 0

#### **Budget 2018 de l'entente EIEVMV**

M. Fernand Dominé lit le rapport de la commission EIEVMV du 21 novembre 2017.

Mise en votation du budget 2018 de l'EIEVMV

Oui : 61 Non : 0 Abstention : 0

#### **Préavis 5/2017 Adoption des statuts et Adhésion à l'Association Intercommunale ASI Venoge**

M. John Métral, rapporteur, lit le rapport de la commission du 23 novembre 2017.

M. Girard donne diverses informations quant aux établissements scolaires primaires et secondaires.

M. Wyss : rien n'est simple en raison de la décision du Conseil d'Etat, séparation des communes du bas et du haut.

Mise en votation du préavis 5/2017

Oui : à l'unanimité Non : 0 Abstention : 0

#### **Propositions individuelles et divers**

M. Allistein : a-t-on des nouvelles concernant l'étude du chauffage à distance.

M. Wyss : rapport non intéressant économiquement par rapport aux autres énergies fossiles : 5 à 7 personnes intéressées.

M. Reschek : centre sportif ?

M. Wyss : on ne sait pas, non renouvellement de la licence du restaurant. Opposition, c'est à la Justice de

décider. Position ferme de la Municipalité : tant que la zone ne répond pas à l'activité forêt-loisirs, la Municipalité n'entrera pas en matière.

M. Utzinker : interpellation pour la pose d'un miroir au Ch. du Dernier Mur.

Mme Marendaz : demande faite aux services de l'Etat. Ils ne sont pas convaincus par les miroirs. Non accord de l'Etat.

Mme Vaney Hartmann : demande d'un meilleur entretien du cimetière de Mex.

Mme Baudenbacher : entretenu par M. Marendaz, les ifs et les cyprès doivent être taillés prochainement.

M. Beuchat mentionne une lettre reçue de M. Neff, membre de la commission gestion-finances. M. Neff demande d'être suppléant de cette commission et remplacé par Mme Lucette Walther, actuellement suppléante. Acceptation par applaudissements.

M Beuchat : élection d'un président du Conseil l'année prochaine. Ce dernier met déjà son poste au concours et annonce qu'il est prêt à se retirer à la fin du mandat annuel de Président.

Mme Beuchat : élection d'un délégué + suppléant pour l'ASIVenoge : Mme Peguiron est nommée sous les applaudissements, Mme Voltz est nommée comme suppléante, également par applaudissements.

M. Beuchat remercie la boursière pour son travail et sa présence.

Séance levée à 20 h.05

Le Président  




La secrétaire  
